RELAIS DE LA RECHERCHE

Incidence de la COVID-19 dans les organisations de sport

Les mesures de santé imposées par le gouvernement pour lutter contre la COVID-19 (c.-à-d. les restrictions, les fermetures) et dans le but de prévenir une morbidité et une mortalité importantes en raison de la propagation du virus ont posé des défis supplémentaires tant au niveau de la personne que de l'organisation. La très grande majorité des organisations de sport ont été touchées par la pandémie au moins dans une certaine mesure pour ce qui est d'offrir à leurs membres des occasions de faire du sport et des loisirs. *Source : ICRCP, Sondage sur les organisations de sport 2020-2021*

Incidence de la COVID-19 sur la capacité organisationnelle dans les organisations de sport

■ Dans une grande mesure ■ Dans une certaine mesure ■ Pas du tout

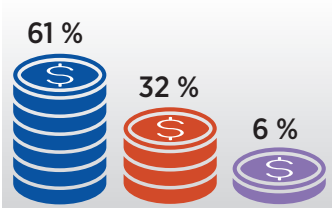

Les sources de revenus ou la viabilité financière

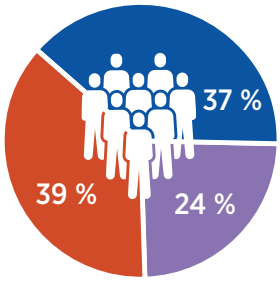

Le nombre d'employés ou les ressources humaines

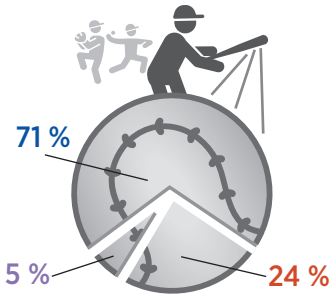

La capacité d'offrir des programmes de qualité

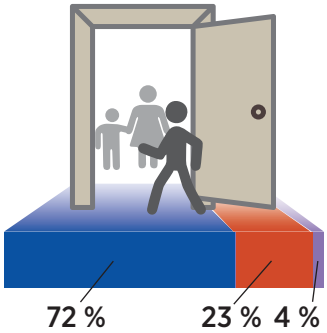

La capacité d'ouvrir, de maintenir ou d'entretenir les installations

Principaux services de soutien pour la viabilité financière, les ressources humaines, les programmes et les installations

Soutiens financiers, subventions, commanditaires

Retour des membres, reprise des opérations

Soutien pour les programmes virtuels

Accès aux installations

Organisations touchées par la pandémie dans une *grande* mesure

■ Petites organisations (selon le nombre de participants) ■ Grandes organisations

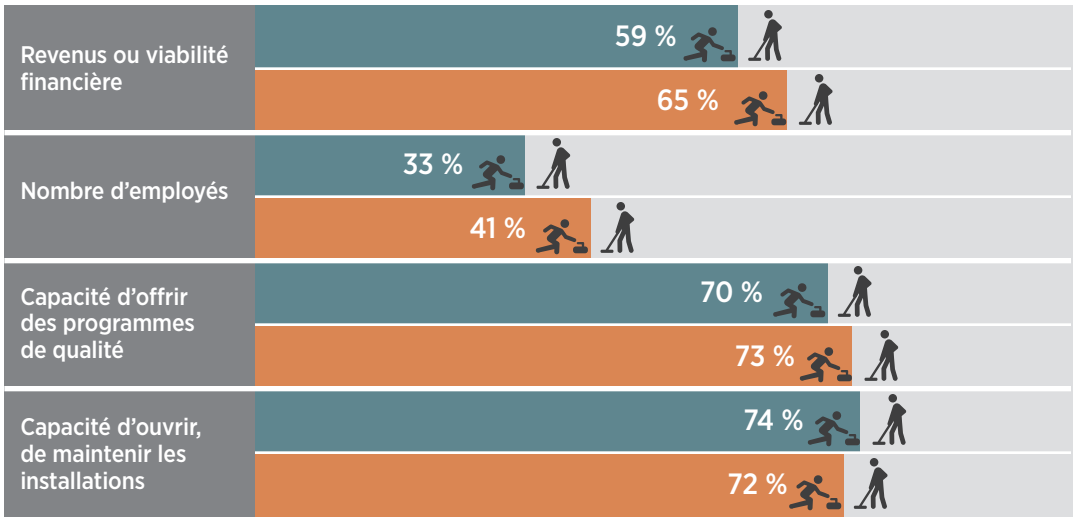

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie
230-2733, chemin Lancaster
Ottawa ON K1B 0A9
613-233-5528
www.cflri.ca/fr

La production de ce résumé graphique a été rendue possible grâce à une contribution financière de Sport Canada et du Conseil fédéral-provincial/territorial sur le sport, l'activité physique et les loisirs. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions de ces organismes.

© 2022 Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie